

PAT GIMONE II : DES AIDES POUR DÉVELOPPER LES ZONES TAMPONS

LES ZONES TAMPONS SONT DES SURFACES OU ÉLÉMENTS CAPABLES D'INTERCEPTER LES FLUX D'EAU ET DE SUBSTANCES POUR PROTÉGER LES MILIEUX AQUATIQUES. ELLES ONT PLUSIEURS FONCTIONS: ANTI-ÉROSION, ANTI-POLLUTION, RÉGULATION BIOLOGIQUE ET CLIMATIQUE.

HAIES, ALIGNEMENTS, BOSQUETS

Plantation ou entretien
Bord de parcelles, de voirie, talus, ruptures de pente...

> ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET AIDE À LA PLANTATION
[AIDE D'AU MOINS 75%]

> ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET AIDE POUR LA RÉGÉNÉRATION NATURELLE
> AIDE À LA FOURNITURES DE GAINES ANTI-CERVIDÉS ET DE PIQUETS



ZONES TAMPONS HERBACÉES

Bandes ou parcelles entières
Bord de cours d'eau, de fossés, ruptures de pente, fonds de talweg...

> ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE



MARES

Gestion ou création
Réseaux de mares

> ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
> AIDE AUX INVESTISSEMENTS
[AIDE DE 80%]



PETITS AMÉNAGEMENTS ANTI-ÉROSIFS

Talus, fascines, noues
Bord de route, inter parcellaire, tête de bassin versant, fond de talweg...

> ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
> AIDE AUX INVESTISSEMENTS
[AIDE DE 80%]



RIPISYLVE

Végétation des berges de cours d'eau
Talus et 1,5m min en haut de berge sur les petits affluents
Maintenir / Laisser pousser

> ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
> RÉALISATION DE CHANTIER PAR LE SYNDICATS



AGROFORESTERIE

Alignement d'arbres intra parcellaire

> ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE
> AIDE À LA PLANTATION
> DÉPÔT/DEMANDE D'AIDE ASSURÉE PAR LE CONSEILLER
[AIDE DE 80%]





AMÉNAGER LES ESPACES RURAUX POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION

LES STRUCTURES INTERVENANTES

LE PAT GIMONE
EST UN ENSEMBLE D'INTERLOCUTEURS ORGANISÉS
POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS PROJETS...

**Vous êtes responsable d'une collectivité,
vous êtes agriculteur,**

**vous souhaitez vous impliquer à l'échelle d'un territoire
ou d'un bassin versant avec les agriculteurs...**

CONTACTEZ LES ANIMATEURS DU PAT GIMONE II

- Coop de France Midi-Pyrénées ☎ 05 61 75 42 82
- Chambre d'Agriculture du Gers ☎ 05 62 61 77 13
- Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne ☎ 05 63 63 07 10

**Vous avez un projet d'aménagement,
vous souhaitez un accompagnement
personnalisé**

POUR LES PLANTATIONS D'ARBRES, DE HAIES, D'AGROFORESTERIES

- Arbres et Paysages d'Autan (31) ☎ 05 34 66 42 13
- Arbre et Paysage 32 ☎ 05 62 60 12 69
- Campagnes Vivantes (82) ☎ 05 63 02 74 57

POUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES TAMPONS

- ADASEA 32 : ☎ 05 62 61 79 50

POUR LA GESTION DES COURS D'EAU ET DE LA RIPISYLVE

- Syndicat Mixte du Bassin de la Gimone (82) ☎ 06 17 09 53 83
☎ 05 63 02 32 52
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Aménagement Hydraulique de la Gimone (32) ☎ 07 60 17 30 00



UN OUTIL MAJEUR : LE PLAN D'ACTION TERRITORIAL « GIMONE II »

Le PAT (Plan d'Action Territorial) de la Gimone est un programme d'action principalement agricole ayant pour but de préserver la qualité de l'eau pour le captage d'eau potable de Beaumont de Lomagne.

LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION ET LES RUISSELLEMENTS EST UN OBJECTIF MAJEUR.

LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES PAR LES PRODUITS **PHYTOSANITAIRES** ET PAR LES **NITRATES** EST LE DEUXIÈME VOLET D'IMPORTANCE DE CE PROGRAMME.

LES CHIFFRES CLÉS DU TERRITOIRE

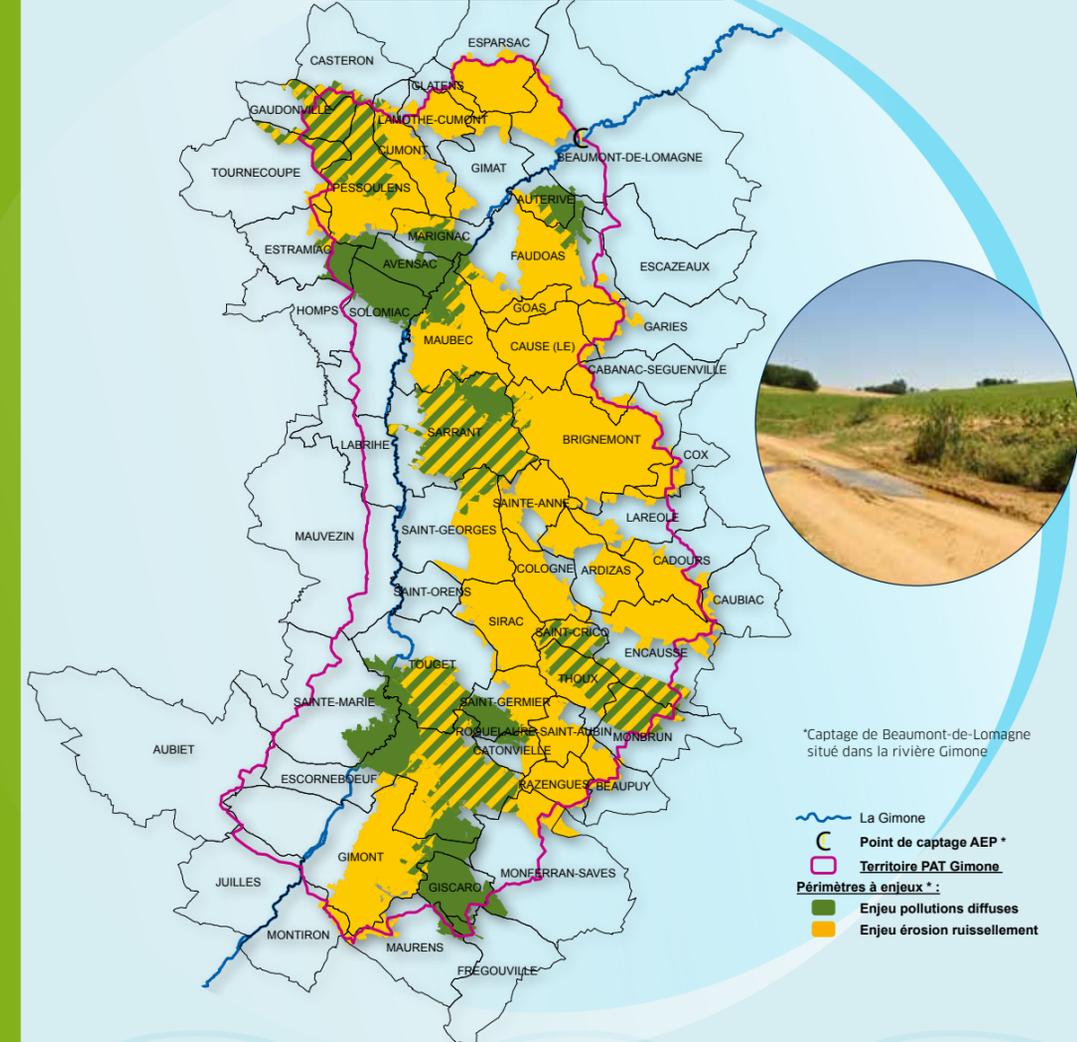
- 40 000 ha dont 32 000 ha de SAU
- 775 agriculteurs possédant au moins une parcelle dans le PAT
- 51 communes (5 communautés de communes)
- 140 km de cours d'eau permanents et 418 km de cours d'eau non permanents (source IGN)
- 15 611 ha en sous-bassin versant prioritaire érosion et ruissellement, soit 49 % de la SAU du PAT.

COMMENT AGIR POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION ?

Un plan d'action de 5 ans (2016-2020) axé sur l'accompagnement des agriculteurs et des collectivités, basé sur :

- Des actions agronomiques
- Des actions d'aménagement

TERRITOIRE DU PAT GIMONE ET ZONAGES PRIORITAIRES



*Captage de Beaumont-de-Lomagne situé dans la rivière Gimone

FINANCEURS

Syndicat des eaux de la Lomagne



ACTEURS



CRÉDIT PHOTOS

Areas, Arbre et Paysage 32, Adasea 32, Syndicat mixte du Bassin de la Gimone, Chambre d'agriculture 82